

**Communiqué de presse**

Vendredi 30 juin 2006

## **Le monopole de la Poste coûte cher aux clients**

Le rapport PostReg montre que l'ouverture du marché entraîne une amélioration de la qualité et la création d'emplois – aussi dans les régions périphériques

S'appuyant sur les conclusions de l'autorité de régulation (PostReg), economiessuisse demande une baisse de la limite du monopole pour les lettres à 50 g en 2007. Le Conseil fédéral a la compétence de prendre lui-même cette modeste mesure. Parallèlement, il importe d'accélérer le processus législatif en vue d'ouvrir complètement le marché et de libérer la Poste suisse de ses entraves politiques.

Le rapport PostReg montre que les clients suisses ont bénéficié d'une amélioration des services et d'une dynamisation du marché grâce aux premières mesures d'ouverture du secteur des colis. Par contre, ils paient des prix parmi les plus élevés d'Europe pour les lettres (envois jusqu'à 20 g), en raison d'une importante rente de monopole. Seule la pression exercée par une concurrence sans distorsion parviendrait enfin, dans l'intérêt de la clientèle, à réduire les prix surfaits et à améliorer le rapport prix-prestations.

Le brillant résultat réglementaire présenté par PostReg pour le service universel montre en outre que les craintes quant à son financement sont totalement infondées. L'importante rente de monopole dans le secteur des lettres contribue dans une large mesure au surfinancement du service universel. Cela met en lumière, une fois de plus, l'étrange pratique comptable de la « contribution aux frais d'infrastructure » du réseau des offices postaux : ses coûts sont imputés unilatéralement et sans justification au domaine dans lequel la Poste jouit d'un monopole, ce qui empêche une juste répartition des coûts sur tous les domaines et ouvre la porte aux subventions croisées. Les prévisions d'economiesuisse relatives à la viabilité financière d'une ouverture du marché s'en trouvent une nouvelle fois confirmées.

De même, selon le rapport PostReg, les expériences réalisées jusqu'ici n'ont pas confirmé les craintes en matière d'emploi. Au contraire, non seulement la Poste Suisse crée de nombreux emplois grâce aux nouveaux domaines d'activités, mais l'ouverture du marché génère de surcroît de nombreuses places de travail auprès des concurrents. Dans l'ensemble, depuis l'ouverture du marché postal, on constate une évolution positive de l'emploi – en particulier dans les régions périphériques et dans les agglomérations rurales.

Pour toute question :

Pascal Gentinetta

Téléphone : 044 421 35 12

[pascal.gentinetta@economiesuisse.ch](mailto:pascal.gentinetta@economiesuisse.ch)